

Chine

Rivalité sino-américaine et reconfiguration des réseaux de production mondialisés vers l'Asie du Sud-Est

Clément SÉHIER, Aymeric MARIETTE et Muriel PÉRISSE

Parmi les motivations des mesures protectionnistes adoptées par les États-Unis figure la volonté de contrer la montée en puissance de l'industrie chinoise. Les dirigeants chinois, conscients des dépendances étrangères à l'égard de leur pays, répliquent aux sanctions américaines tout en renforçant d'autres partenariats industriels. Les pays de l'Asean, particulièrement attractifs pour les segments à faible valeur ajoutée, bénéficient ainsi d'une hausse des investissements directs étrangers (IDE) manufacturiers. La stratégie américaine risque ainsi de renforcer la centralité de la Chine dans les réseaux de production mondialisés (RPM).

American motivations for recently adopted protectionist measures include a wish to counter the growing power of Chinese industry. Chinese leaders, conscious of foreign reliance on their country, match American sanctions while reinforcing other industrial partnerships. The ASEAN countries, particularly attractive for low-VAT sectors, are thus benefitting from an increase in foreign direct investment (FDI) in manufacturing. As such, American strategy runs the risk of reinforcing China's central role in global production networks (GPN).

Clément Séhier est maître de conférences en sciences économiques, IMT Nord Europe, Clersé ; Aymeric Mariette est doctorant à l'Université de Paris, Centre Asie du Sud-Est (CASE) ; Muriel Périssé est maître de conférences en sciences économiques, Université Artois, LEM.

La remise en cause par l'administration américaine d'une mondialisation fondée sur les principes du libre-échange, dès le premier mandat de Donald Trump (2017-2020), peut être comprise comme une réaction à la montée en puissance de l'industrie chinoise. Si cet essor suscite des critiques anciennes, les mesures adoptées depuis le début de l'année 2025 dépassent la simple protection de l'emploi manufacturier. Elles renvoient à des objectifs stratégiques plus larges, notamment la défense de l'autonomie productive du pays et la lutte contre l'émergence d'une hégémonie rivale, la Chine. De nouvelles notions émergent, telles que le découplage (*decoupling*), le *de-risking* (Sauviat, Serfati, dans ce numéro) ou la stratégie China+1¹, dont les implications réelles pour les entreprises restent encore mal appréhendées.

Les tensions commerciales ont des effets sur l'industrie chinoise ainsi que sur la forme de son insertion dans la mondialisation. Le découplage voulu par les États-Unis reste cependant très incomplet. Les entreprises – chinoises comme étrangères – adaptent en effet leurs stratégies en réponse au contexte géopolitique, mais aussi selon des logiques économiques de long terme, recherchant

des conditions de production favorables. Elles se montrent avant tout soucieuses de préserver leur accès aux marchés et leurs réseaux industriels. Pour appréhender les effets des tensions commerciales sur les dynamiques industrielles internationales, il convient donc de les situer en premier lieu dans le contexte de l'évolution de l'industrie chinoise, caractérisée par une montée en gamme couplée à une hausse des coûts de production. L'ampleur, la diversité et l'ouverture internationale du système productif chinois le rendent aujourd'hui incontournable.

L'approfondissement des liens industriels entre la Chine et l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Asean²) nous permet d'illustrer que les sanctions américaines n'ont pas, pour l'instant, entamé l'importance de la Chine dans les réseaux de production mondialisés (RPM)³. La montée en gamme de l'industrie chinoise, associée à l'attractivité économique accrue de l'Asie du Sud-Est, avait renforcé les interdépendances régionales avant l'arrivée de Donald Trump au pouvoir en 2017. Les barrières tarifaires tendent à accélérer l'industrialisation des pays de l'Asean, en stimulant les investissements chinois dans des secteurs à

1. Stratégie d'entreprises multinationales qui, afin de ne pas dépendre uniquement de la Chine pour leur production, diversifient leurs installations industrielles dans un ou plusieurs autres pays (souvent en Asie du Sud-Est).

2. L'Asean a été fondée le 8 août 1967 à Bangkok par cinq pays : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Brunei (1984), le Vietnam (1995), le Laos et la Birmanie (1997), puis le Cambodge (1999) ont ensuite rejoint l'organisation. L'Asean regroupe près de 676 millions d'habitants, soit environ 8,5 % de la population mondiale, et représente environ 3,6 % du PIB mondial en 2023 (ASEAN key figures, 2024).

3. L'expression réseaux de production mondialisés (RPM) est proche de celle de chaînes globales de valeur (CGV) popularisée par Gary Gereffi au tournant des années 2000 et désignant les processus de production interconnectés qui s'étendent sur plusieurs pays, où différentes étapes du développement d'un produit – de la conception à la production, en passant par l'assemblage, le marketing et la distribution – sont réalisées au-delà des frontières. À la différence de celle de CGV, mettant l'accent sur les questions de gouvernance et de relations entre entreprises le long de ces chaînes, l'expression RPM intègre une plus grande diversité d'acteurs dans ces processus de production, notamment les travailleurs, largement invisibilisés dans l'approche en termes de CGV. Ces deux termes sont à distinguer de celui de chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM), désignant l'ensemble des étapes nécessaires pour fournir un produit ou un service au client final, de la matière première à la livraison. Ainsi l'expression de RPM englobe une réalité plus large de celle de CAM : elle ne se concentre pas uniquement sur les flux physiques nécessaires pour fournir un produit ou un service, mais également sur la dimension immatérielle du processus, notamment tout ce qui concerne les enjeux d'innovation.

faible valeur ajoutée, dans une stratégie de contournement pour accéder aux marchés des pays à revenu élevé. Paradoxalement, cette dynamique consolide la position de la Chine dans les segments à plus forte valeur ajoutée. Ainsi, plutôt qu'à un découplage, on assiste à une recomposition des RPM, dans lesquels la Chine occupe une place centrale.

Le narratif du découplage face à la réalité des interdépendances industrielles

Durant la décennie 2010, les autorités chinoises mettent en place avec succès des stratégies de montée en gamme industrielle et d'internationalisation des entreprises. Face à la montée en puissance de l'économie chinoise, les États-Unis mettent en œuvre une stratégie de découplage qui passe notamment par l'instauration de nouveaux droits de douane sur les produits chinois. Cependant, cet objectif de découplage est difficilement réalisable et n'empêche pas la Chine de conserver une place clé dans les RPM, recomposés en direction des pays de l'Asean.

L'insertion internationale de la Chine au prisme de ses intérêts nationaux

L'année 2008 marque simultanément la fin de l'âge d'or de la mondialisation néolibérale et celle de la croissance à deux chiffres de l'économie chinoise. Face à l'effondrement inattendu de la demande mondiale, l'équipe dirigeante alors en place (Hu Jintao et Wen Jiabao, 2002-2012) met en œuvre une stratégie de relance. Celle-ci est fondée d'une part sur des investissements massifs dans les infrastructures permettant de maintenir un niveau suffisant d'activité

économique, tout en accélérant le rattrapage industriel du pays, en ciblant spécifiquement les industries émergentes (Naughton, 2021). De l'autre, les dirigeants renforcent les dispositifs de lutte contre la pauvreté, notamment à travers l'augmentation des salaires minimaux et l'élargissement de la protection sociale, dans le but de stimuler une demande domestique trop faible pour compenser le repli des exportations.

L'accession au pouvoir de Xi Jinping en 2013, si elle n'entraîne pas de rupture radicale avec ces priorités, marque l'émergence d'une nouvelle approche. Le discours des autorités prend une tonalité plus nationaliste, mettant en avant la restauration du rôle de la Chine sur la scène internationale. Cette orientation se concrétise par une politique industrielle plus globale, soutenue par des plans d'investissement publics dans les technologies de pointe et des objectifs particulièrement exigeants en ce qui concerne leur indigénisation (Zenglein, Holzmann, 2019). La volonté de redorer l'image de l'industrie s'accompagne également d'un renforcement des réglementations environnementales, contraignant de nombreuses entreprises à adopter des pratiques plus vertueuses, ou à délocaliser leur production.

Le lancement des nouvelles routes de la soie en 2013 vise, selon le discours officiel, à renforcer la connectivité entre États et à encourager le développement socioéconomique de territoires ayant jusqu'alors peu bénéficié de la mondialisation.

Cette initiative s'accompagne d'une incitation faite aux entreprises chinoises de déployer leurs activités à l'international, afin de compenser la faiblesse de la demande domestique, et de sécuriser l'approvisionnement en ressources naturelles

indispensables à l'industrie nationale⁴. Parallèlement, les autorités continuent de mettre en avant des objectifs de réduction de la pauvreté et de stimulation de la consommation intérieure : un rapport de l'Assemblée nationale populaire souligne ainsi que la consommation doit devenir « le principal moteur et l'ancre de la croissance économique » (Xinhua, 2025). Cependant, la progression espérée de la consommation se heurte à une politique de l'offre peu favorable aux travailleurs et à la réticence des autorités à accroître les investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé (Boullenois *et al.*, 2025).

Malgré une augmentation rapide et continue des salaires en Chine⁵, la part de la consommation finale des ménages dans le PIB (39 % en 2023) reste loin derrière celle des États-Unis (68 %) et de l'Union européenne (UE ; 52 %) selon la Banque mondiale. Cette hausse continue observable au niveau national masque en réalité une disparité de configurations industrielles et territoriales. Le rapport salarial se trouve ainsi très fragmenté, notamment entre les populations urbaines, occupant souvent les secteurs à haute valeur ajoutée, et les migrants venus des campagnes pour alimenter les usines exportatrices et les services de livraison en main-d'œuvre bon marché (Périsse, Séhier, 2019). Pour ces derniers, le droit du travail, notamment en matière de temps de travail et de rémunération, ne s'applique que partiellement

et fait l'objet de contournements systématiques de la part des autorités locales soucieuses de maintenir une industrie locale compétitive. De manière générale, l'absence de développement d'un système complet de sécurité sociale, malgré des mesures ponctuelles⁶, favorise l'épargne plutôt que la consommation. Par ailleurs, un tel système n'est pas souhaité par l'équipe dirigeante actuelle, Xi Jinping lui-même l'ayant accusé en 2022 de « nourrir la fainéantise ». Ainsi, le glissement vers un régime de croissance porté par la consommation, comme c'est le cas aux États-Unis et dans de nombreux pays de l'UE, se heurte non seulement à un conflit structurel dans une économie portée par les exportations, mais également à des réticences idéologiques.

Conscientes des dépendances commerciales et industrielles de leur économie, les autorités chinoises ont donc mis en place dès le début de la décennie 2010 des stratégies de montée en gamme industrielle et d'internationalisation des entreprises. Les mesures protectionnistes du premier mandat de Donald Trump, puis les ruptures des chaînes d'approvisionnement durant la pandémie de Covid-19, viennent renforcer les objectifs d'indigénisation dans les secteurs stratégiques, et de rapprochement économique avec d'autres pays émergents. On peut s'interroger sur l'impact des sanctions commerciales américaines : celles-ci ne contribueraient-elles pas paradoxalement

4. Les nouvelles routes de la soie sont souvent décrites comme la manifestation de la montée en puissance géopolitique chinoise, les dirigeants souhaitant s'affirmer face à l'hégémonie américaine. Elles peuvent également, et de manière complémentaire, être analysées au prisme de la montée des contradictions inhérentes au capitalisme chinois : face au risque de surchauffe, les nouvelles routes de la soie offrent de nouvelles perspectives de croissance aux entreprises. Voir par exemple l'article de Séhier (2019) dans un précédent numéro de la *Chronique internationale de l'IRES*.

5. Le salaire mensuel moyen est passé de 376 à 1 435 dollars de 2004 à 2022 selon l'Organisation internationale du travail - OIT (dollars 2021 en parité de pouvoir d'achat).

6. En 2025, dans le cadre de sa nouvelle politique nataliste, le gouvernement a par exemple mis en place une allocation familiale de 3 600 RMB (440 euros) par enfant de moins de 3 ans.

à renforcer la centralité de la Chine dans les RPM ?

La stratégie de découplage des États-Unis

Le 2 avril 2025, l'administration Trump annonce une hausse des droits de douane qui ne cible plus uniquement la Chine. Cette remise en cause généralisée du libre-échange a, entre autres pour objectif de prendre en compte les stratégies de contournement d'entreprises multinationales (EMN) produisant dans des pays tiers et exportant leur production aux États-Unis (China+1, *nearshoring* ou *friendshoring*⁷). Ces nouveaux droits de douane visent les importations de la Chine, mais aussi des pays ayant vu leur rôle de plateforme d'assemblage de biens réexportés vers les États-Unis, tels que le Vietnam ou le Mexique. Face à ces décisions, la Chine se distingue cette fois-ci des autres États en adoptant une attitude particulièrement offensive. Une escalade de mesures et de déclarations s'ensuit entre Washington et Pékin, culminant avec l'instauration par les États-Unis d'un relèvement tarifaire, qui porte les droits de douane à 145 % sur les importations chinoises. En réaction, les autorités chinoises imposent des droits de douane de 125 % sur les produits américains et brandissent la menace d'un contrôle renforcé sur les exportations de minerais stratégiques.

À l'issue de négociations successives tenues à Genève, Londres et Stockholm, un compromis est finalement trouvé, fixant les droits de douane à 30 % pour les importations chinoises et à 10 % pour les produits

américains. Mais à l'automne 2025, l'administration américaine augmente de nouveau les droits de douane de 100 % sur les importations de marchandises chinoises, en rétorsion de la décision des autorités chinoises de limiter les exportations de technologies liées à la production de terres rares.

Cette séquence illustre une nouvelle phase de la guerre commerciale sino-américaine, initiée par Washington pour défendre les intérêts de la base électorale de Donald Trump (Charles, Guy, 2025), tout en cherchant à fragiliser le modèle de croissance chinois. Au-delà de l'obsession de réduction du déficit commercial, ces mesures s'inscrivent en effet dans un double objectif : encourager l'emploi manufacturier aux États-Unis et réduire la dépendance structurelle des entreprises américaines à l'égard des chaînes d'approvisionnement chinoises. Ce projet de découplage vise à ralentir la montée en gamme technologique de la Chine, en limitant son accès aux technologies étrangères. Les barrières tarifaires ont également pour objectif de déstabiliser le régime d'accumulation chinois, toujours très dépendant des exportations. La contribution de l'investissement à la croissance est en effet en baisse constante depuis 2018, tandis que la consommation domestique peine toujours à prendre le relai.

Si l'ampleur des mesures et la méthode ont évolué, on observe néanmoins une continuité entre les présidences Trump I (2017) et II (2025). Dès son premier mandat, Donald Trump est élu

7. Pour la stratégie China+1, voir *supra*, note 1, p. 56. Le *nearshoring* désigne le transfert d'activités vers des pays proches géographiquement du marché final afin de réduire les coûts logistiques. Le *friendshoring* consiste à recentrer les chaînes d'approvisionnement dans des pays considérés comme alliés, privilégiant la sécurité des approvisionnements dans un contexte géopolitique instable.

sur la base d'un discours de rupture avec la tradition de libre-échange, porté par un entourage explicitement anti-chinois, à l'image de son proche conseiller au commerce Peter Navarro. Il passe à l'acte dès janvier 2017 en retirant les États-Unis du Partenariat transpacifique (devenu ensuite Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership), un accord de libre-échange réunissant aujourd'hui 11 États, initialement négocié sous l'administration Obama. Cette inflexion s'accompagne des premières mesures protectionnistes ciblant spécifiquement la Chine, notamment dans les secteurs jugés stratégiques pour son industrie – panneaux photovoltaïques, acier et batteries électriques – ainsi que d'un ensemble de sanctions dirigées contre des entreprises technologiques, en premier lieu Huawei, puis progressivement étendues à d'autres firmes considérées comme une menace pour la sécurité nationale américaine.

La présidence Biden ne marque pas de rupture fondamentale, même si la méthode diffère. Washington privilégie une approche coordonnée avec ses alliés, à l'image de l'alliance Chip 4 conclue avec Taïwan, la Corée du Sud et le Japon, destinée à préserver leur avance dans le domaine des semi-conducteurs et à restreindre l'accès de la Chine aux technologies de pointe. Cette stratégie se traduit également par des restrictions imposées à des entreprises non américaines, telles que la firme néerlandaise ASML, désormais interdite d'exporter vers la Chine les machines de lithographie ultraviolette extrême (EUV) nécessaires à l'impression des puces miniatures les plus avancées.

Le découplage tel que pensé par les administrations américaines vise donc à maintenir l'hégémonie économique et technologique des États-Unis dans la mondialisation, en rompant avec des pratiques commerciales considérées comme trop défavorables. La Chine, en revanche, se trouve structurellement plus exposée. Fortement dépendante des exportations, elle condamne les sanctions américaines tout en se positionnant, depuis le discours de Xi Jinping à Davos en 2017, en défenseur du libre-échange. La position plus offensive des États-Unis incite les dirigeants chinois à renforcer leurs objectifs d'autonomie technologique et à chercher de nouvelles sources de croissance à l'international, afin de pallier la faiblesse persistante de la demande domestique.

Recomposition des RPM et nouvelles périphéries chinoises

Si l'industrie chinoise est indéniablement affectée par les sanctions américaines, l'objectif de découplage entre les deux économies reste encore largement hors de portée. Les exportations chinoises vers les États-Unis ont été ralenties, le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine diminuant de 30 % entre le pic de 2018 et 2024. Parallèlement, les investissements directs étrangers (IDE) entrants en Chine reculent depuis 2021, du fait du ralentissement économique chinois, mais également des inquiétudes des EMN face aux tensions géopolitiques persistantes (Pieke *et al.*, 2024). Après deux années de recul, les IDE entrants aux États-Unis se sont quant à eux redressés en 2024, un mouvement apparemment confirmé en 2025 par les annonces d'investissements par des entreprises straté-

giques telles que TSMC⁸ et Sanofi. Ces firmes privilégient une implantation sur le territoire américain, pour contourner les droits de douane et anticiper d'éventuelles barrières non tarifaires⁹. Dans cette optique, il apparaît que la stratégie visant à affaiblir l'économie chinoise en incitant les entreprises à privilégier la production sur le sol américain commence à produire ses effets. Ce phénomène ne doit cependant pas être surestimé, car il ne semble pas en mesure d'enrayer le déclin structurel du secteur manufacturier américain, lequel demeure stable à environ 10 % du PIB.

La Chine n'en conserve pas moins une place clé dans les RPM. Son système productif reste incontournable, de par son ampleur et sa diversité, produisant en 2023 près de 29 % de la valeur ajoutée manufacturière mondiale, loin devant l'Union européenne (18 %) et les États-Unis (16 %) (Pieke *et al.*, 2024). Cette position centrale est renforcée par la croissance rapide de la part de la valeur ajoutée chinoise dans les importations mondiales, qui dépasse celle de ses exportations en valeur absolue. Dans le même temps, la valeur ajoutée importée par la Chine¹⁰ en provenance de l'UE, des États-Unis et du Japon, décline.

Une enquête menée au niveau des entreprises implantées en Chine confirme l'intention des entreprises hautement capitalistiques d'y intensifier leurs investissements en recherche et développement (R&D), afin de continuer à bénéficier d'un écosystème productif exceptionnel (Pieke *et al.*, 2024). Cette stratégie d'investissement peut s'accompagner d'une diversification géographique des sites de production, notamment sur les segments à moindre valeur ajoutée, illustrant une complémentarité entre les stratégies de China-for-China¹¹ et de diversification vers de nouveaux territoires de production (China+1) (Pieke *et al.*, 2024:60). Même en privilégiant des stratégies de *nearshoring* ou de *friendshoring* (voir *supra*), les entreprises américaines et européennes continuent d'importer majoritairement leurs composants depuis la Chine. Celle-ci voit donc son rôle consolidé, à la fois comme marché et comme base industrielle.

Par ailleurs, d'autres pays profitent indirectement des sanctions américaines contre la Chine. La réduction des importations américaines depuis la Chine est en partie compensée par une augmentation des flux en provenance de pays d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge, Indonésie), d'Asie du

8. L'entreprise TSMC est souvent présentée comme le fleuron industriel taiwanais. Cette fonderie produit en effet la majeure partie des semi-conducteurs les plus avancés. Cette expertise technologique suscite l'intérêt des États-Unis et de la Chine, qui cherchent également à maîtriser cette étape de production.

9. Les barrières non tarifaires sont des restrictions commerciales n'impliquant pas de taxes. Elles sont souvent justifiées comme des mesures de protection des consommateurs, de l'environnement, ou de la sécurité nationale, mais elles visent également à protéger les industries nationales. Les modalités sont très variées : il peut s'agir de normes techniques, sanitaires, environnementales, ou encore de quotas. G. Friesen, « Why non-tariff barriers are the new frontline in US trade policy », *Forbes*, April 27, 2025, <https://bit.ly/3Xqm4qO>.

10. La valeur ajoutée (VA) importée désigne la part de la valeur d'un produit final qui provient de l'étranger, c'est-à-dire la contribution des pays étrangers aux différentes étapes de production d'un bien ou service avant son exportation ou sa consommation finale dans un pays donné. Mesurer le commerce en termes de VA et non en valeur absolue permet ainsi de mieux prendre en compte la VA apportée par chaque pays à la production de biens et de services consommés dans le monde entier. Il permet de déterminer l'évolution de la base productive des pays, et de repérer notamment si ceux-ci connaissent un processus de montée en gamme au cours du temps.

11. Stratégie industrielle qui consiste à réorienter vers la demande chinoise les investissements étrangers destinés initialement à l'exportation, et à réduire ainsi la dépendance de la Chine aux marchés étrangers.

Sud (Inde, Bangladesh) et du Mexique. La base industrielle de ces pays s'est renforcée sous l'effet combiné de la hausse des coûts de production chinois et des barrières tarifaires instaurées depuis 2018. Les délocalisations qui en découlent permettent de contourner les droits de douane sans ébranler la position centrale de la Chine dans les RPM : elle tend à se repositionner en productrice de biens intermédiaires exportés vers ces pays, qui eux, se spécialisent dans l'assemblage¹².

L'Asean se retrouve donc au cœur de la dynamique de recomposition des RPM. Sur la période 2016-2024, les échanges de biens ont été multipliés par plus de deux entre l'Asean et la Chine d'une part, et avec les États-Unis de l'autre. Néanmoins la structure des échanges est très différente dans les deux cas : la balance commerciale est largement déficitaire vis-à-vis de la Chine, et à l'inverse, structurellement excédentaire avec les États-Unis¹³. Ce double mouvement de hausse des exportations chinoises vers l'Asean, et des exportations de l'Asean vers les États-Unis, s'accompagne également d'une évolution des réseaux de production régionaux : de nombreuses entreprises chinoises ont délocalisé une partie de leur production vers l'Asean ou se sont mises à exporter massivement des biens intermédiaires vers la région, qui sont ensuite assemblés puis exportés vers

d'autres territoires, notamment les États-Unis (Pieke *et al.*, 2024). Cette évolution, bien que freinée temporairement par la crise du Covid-19, avait donc débuté avant l'arrivée de l'administration Trump au pouvoir. L'Asean, déjà liée historiquement aux donneurs d'ordre japonais et sud-coréens, reçoit aujourd'hui un flux croissant d'investissements chinois, en particulier dans les secteurs manufacturier, numérique, des véhicules électriques et des énergies renouvelables. Le renforcement du rôle de plateforme industrielle et commerciale de la région s'inscrit donc dans une logique de long terme, qui dépasse les simples stratégies de contournement des droits de douane.

L'Asie du Sud-Est au centre du renouvellement des réseaux de production mondialisés

Les pays de l'Asean ont vu leur rôle de plateformes manufacturières renforcé par la hausse des droits de douane américains dès 2017. Ils attirent des EMN et de nombreuses entreprises chinoises en quête d'alternatives à la production en Chine. Si ce phénomène accélère leur diversification industrielle, il accroît aussi leur dépendance aux entreprises chinoises, qui délèguent aux pays voisins les segments à faible valeur

12. L'impact de ces droits de douane est inégal selon les territoires en Chine. Dans les provinces exportatrices historiques du Sud du pays, notamment autour du delta de la rivière des Perles spécialisé dans la production de produits textiles et électroniques, ils ont venus s'ajouter à la hausse des salaires et du prix d'accès au terrain, accélérant ainsi le mouvement de relocalisation de certaines industries vers les provinces intérieures et occidentales, ou vers l'étranger. Des quartiers industriels entiers de certaines villes secondaires de la province du Guangdong ont ainsi été vidées de leur usines textiles et électroniques au cours des dernières années (Neel, 2022). Le glissement du soutien gouvernemental vers les secteurs de pointe (IA, semi-conducteurs) ou de « transition » (véhicules électriques, photovoltaïque) se fait en outre au détriment d'industries historiques (textile, voitures thermiques). On observe une recrudescence des grèves dans ces secteurs manufacturiers ces dernières années, mais les travailleurs font face à des réactions particulièrement sévères de la part des autorités (Han, Song, 2024).

13. La somme des biens importés et exportés avec la Chine est ainsi passée de 368 à 772 milliards de dollars et de 211 à 453 milliards de dollars avec les États-Unis (ASEANStats). Néanmoins, l'Asean importe massivement depuis la Chine, et se trouve en position d'exportatrice vis-à-vis des États-Unis.

ajoutée tout en opérant une montée en gamme sur leur propre territoire. Les gouvernements des pays de l'Asean cherchent ainsi à attirer les IDE sans être cantonnés à un rôle d'assemblage de biens à faible valeur ajoutée.

L'approfondissement des interdépendances Chine-Asean

Depuis la fin du XX^e siècle, l'intégration de l'Asean aux RPM s'appuie sur des secteurs intensifs en main-d'œuvre, tels que le textile et l'habillement. Une montée en gamme s'opère progressivement vers l'électronique et la fabrication de semi-conducteurs, au départ réservés à quelques zones industrielles de Singapour, de Malaisie ou de Thaïlande. En 2022, les industries de l'électronique et des technologies de l'information représentent respectivement 29 et 26 % des exportations et importations de la zone (ASEAN, 2023). Cette intégration industrielle se caractérise par des spécialisations marquées entre pays. D'une part, les pays les moins développés (Cambodge, Laos et Birmanie) sont principalement spécialisés dans des productions à faible valeur ajoutée, notamment dans le textile et l'habillement. D'autre part, des pays comme la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et le Vietnam, tout en étant présents sur des segments intensifs en main-d'œuvre, parviennent à déployer des activités à plus forte valeur ajoutée. Singapour, en raison de son niveau de développement avancé, exporte majoritairement des produits industriels à très forte valeur ajoutée. L'activité industrielle du sultanat de Brunei, où résident moins de 500 000 habitants

permanents, reste quant à elle centrée sur le secteur des hydrocarbures.

Si l'essor industriel de l'Asean s'explique en partie par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, son attractivité repose sur un ensemble de facteurs. La région affiche, malgré le ralentissement récent, un rythme de croissance nettement supérieur à la moyenne mondiale sur la décennie écoulée, oscillant autour de 5 % par an. Elle bénéficie également de l'hétérogénéité des trajectoires de développement industriel de ses pays membres, ce qui favorise les stratégies de diversification des EMN. La multiplication d'accords de libre-échange régionaux et bilatéraux¹⁴, ainsi que l'adoption de réglementations favorables aux IDE dans la plupart des pays, contribuent également à l'attractivité de l'Asean. Les firmes chinoises sont de plus en plus nombreuses à mobiliser le potentiel de cette région frontalière pour y étendre ou y relocaliser leurs activités industrielles.

Depuis les années 1990, les IDE chinois dans l'Asean restent limités, et émanent principalement d'entreprises publiques impliquées dans le secteur énergétique (notamment en Indonésie, Malaisie et Birmanie) ou dans des infrastructures régionales. La décennie 2010 est en revanche marquée par la montée en puissance des investissements privés dans l'industrie manufacturière. Ce mouvement touche aussi bien les filières du textile-habillement (Cambodge, Myanmar, Vietnam), de l'électronique (Malaisie, Vietnam) que la transformation des ressources naturelles (Indonésie, Philippines). En 2023, l'industrie manufacturière représente 36 % des flux d'IDE chinois dans la région, devant le commerce, l'immobilier

14. Au niveau régional, on peut citer le China-ASEAN Free Trade Agreement (CAFTA) ; l'ASEAN Free Trade Area (AFTA) ; le Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) ; ou encore le Free Trade Area of Asia-Pacific (FTAAP).

ou la finance, qui dominaient jusqu'alors (ASEAN, 2024).

La hausse inattendue des droits de douane américains sur les importations en provenance de Chine, en 2018, accélère la recherche de nouveaux sites de production par les EMN. Le Vietnam et le Cambodge voient par exemple leur rôle renforcé dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre. Cette réorientation des IDE s'inscrit dans une dynamique engagée dès les années 2010, sous l'effet de la hausse des coûts de production en Chine et de la volonté des autorités chinoises de favoriser les industries à plus forte valeur ajoutée. L'instauration de normes environnementales plus strictes en Chine contribue aussi à la délocalisation d'activités polluantes¹⁵. Enfin, la montée en gamme industrielle s'accompagne d'une demande accrue de ressources critiques – nickel, cuivre, bauxite –, stimulant les investissements chinois dans l'extraction minière dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est.

Le déploiement d'investissements par les entreprises chinoises s'inscrit en résonance avec les politiques d'ouverture mises en œuvre par les pays membres de l'Asean pour attirer les IDE. Malgré des tensions géopolitiques persistantes, notamment autour des différends maritimes, les gouvernements de la zone perçoivent ces flux d'investissement comme un levier de développement de leurs bases industrielles nationales. Outre la signature d'accords commerciaux régionaux, la création de dizaines de zones

économiques spéciales (ZES) matérialise l'ambition d'intégration aux RPM¹⁶. Les pays de la région sont nombreux à s'inspirer des recommandations des institutions économiques internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international – FMI, Organisation mondiale du commerce – OMC), qui voient dans les ZES et les parcs industriels un levier pour la création d'emplois et la diversification industrielle. Enfin, la mise en place de corridors économiques dans le cadre des nouvelles routes de la soie incite les entreprises chinoises à choisir des implantations dans les zones de la région jusqu'alors considérées comme périphériques, qu'il s'agisse de territoires restés à l'écart des stratégies industrielles (à l'image du parc industriel de Kuantan en Malaisie) ou de pays nouvellement intégrés à la dynamique régionale tels que le Laos, le Cambodge et la Birmanie.

Cette convergence d'objectifs entre l'Asean et les entreprises chinoises ne doit toutefois pas occulter le fait que ces dernières investissent depuis peu dans la région, et qu'elles s'insèrent dans un paysage très concurrentiel et toujours dominé dans de nombreux secteurs par des entreprises américaines, japonaises, coréennes et européennes. La plupart des pays de la région cherchent d'ailleurs à maintenir une stratégie de *hedging* – c'est-à-dire de diversification des sources d'investissement –, afin de préserver une certaine autonomie stratégique, conformément à la tradition de « non-alignement » de la région.

15. Bien que renforcée de manière progressive depuis le début des années 2000, la protection de l'environnement en Chine s'est accélérée depuis 2014 et la guerre contre la pollution déclarée par le Premier ministre de l'époque, Li Keqiang. Celle-ci s'est traduite par l'adoption de nombreuses réformes réglementaires et institutionnelles visant à rendre plus effective la politique environnementale et climatique du pays, notamment en matière de sanctions à l'encontre des entreprises ne respectant pas la réglementation.

16. Les zones économiques spéciales (ZES) sont des enclaves, souvent situées à des carrefours logistiques, offrant des incitations aux investisseurs étrangers, tels que l'exemption de droits de douane, des infrastructures dédiées et des facilités administratives.

Tensions entre montée en gamme et dépendance accrue à la Chine

Le rôle de la Chine dans l'intégration régionale de l'Asean s'affirme de manière plus significative dans les statistiques commerciales que dans celles concernant les IDE, où les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud et l'Union européenne (UE) conservent une place importante. Depuis 2009, la Chine est le principal partenaire commercial de l'Asean, et cette relation est devenue réciproque depuis 2020. En 2022, la Chine représente 15 % des exportations de la région, un niveau comparable à celui des États-Unis et supérieur à celui de l'UE (9 %). Elle représente 23 % des importations, largement devant la Corée (7,5 %), le Japon (7 %) et les États-Unis (7 %).

Au-delà de la multiplication d'accords de libre-échange mentionnés précédemment, l'intégration croissante entre l'Asean et la Chine reflète une complémentarité dans les réseaux de production, où l'Asean occupe un rôle de plateforme, important des biens intermédiaires de Chine avant de les réexporter vers l'Amérique du Nord, l'UE, le Japon et la Corée du Sud. Ce redéploiement des liens entre donneurs d'ordre et fournisseurs en Asie est amorcé au début de la décennie 2010, et permet d'intégrer successivement le Vietnam, puis le Cambodge, la Birmanie, et plus récemment le Laos selon la capacité des territoires à produire des biens à contenu technologique plus ou moins élevé.

La position de la Chine dans ce processus d'intégration régionale se renforce ainsi à la suite des barrières tarifaires instaurées par les États-Unis en 2018, une part croissante des IDE chinois dans la région étant motivée par la volonté de les contourner. Dans certains cas, les fabricants chinois

cherchent avant tout à obtenir un certificat d'origine, en intégrant une valeur ajoutée locale minimale, comme cela peut être le cas dans la production de panneaux solaires, un secteur visé très tôt par l'administration américaine (Moore, Satriastanti, 2025).

La part croissante de valeur ajoutée importée de Chine dans la production locale permet de prendre la mesure des interdépendances. En Malaisie, en Thaïlande et au Vietnam, par exemple, c'est souvent plus de la moitié de la valeur ajoutée, dans l'électronique ou les machines, qui est importée. Même dans le secteur textile vietnamien et cambodgien, une part substantielle de la valeur ajoutée provient d'importations, ce qui démontre que ces pays se spécialisent principalement dans des opérations d'assemblage de produits importés, puis réexportés. La part de la Chine dans la valeur ajoutée importée des biens ensuite réexportés est également croissante : en 2020, elle est de plus d'un tiers pour le Vietnam (42,5 %), l'Indonésie (35,2 %) et la Thaïlande (34,8 %), démontrant ainsi la forte imbrication des réseaux de production (Melka, 2025).

Le Vietnam incarne particulièrement ce rôle de plateforme industrielle. Dans ses deux secteurs les plus extravertis, le textile et l'électronique, la part des produits intermédiaires importés, puis destinés à l'exportation, représente respectivement 90,7 et 84,3 % du total en 2020 (OECD, 2023a). Au Cambodge, près de 90 % des biens intermédiaires importés sont destinés à l'exportation (OECD, 2023b). La Chine fournit environ 50 % des importations du pays, tandis que près de 40 % des exportations sont dirigées vers les États-Unis et l'UE, et seulement 10 % vers la Chine. Les entreprises chinoises contrôlent les segments en

amont, notamment la production de tissus importés par les usines de confection. Celles-ci sont d'ailleurs détenues à 90 % par des capitaux chinois, soulignant l'influence majeure de la Chine dans ce secteur clé pour l'économie cambodgienne (ASEAN, 2024).

Les IDE dans les secteurs liés à la transition énergétique – solaire et éolien, batteries, véhicules électriques – sont également en forte croissance (Kratz *et al.*, 2025). Les entreprises chinoises ont par exemple déployé des stratégies d'investissement en Indonésie, premier producteur mondial de nickel, métal indispensable à la fabrication des batteries électriques, à tel point qu'à l'heure actuelle, elles concentrent les trois quarts de la capacité nationale de transformation du nickel (C4ADS, 2025). Parallèlement, les exportations indonésiennes d'acier et de nickel transformé ont été multipliées par huit entre 2018 et 2023 (Observatory of Economic Complexity). Bien que cette tendance ne soit pas encore pleinement perceptible dans les statistiques régionales, elle devrait probablement s'étendre à d'autres ressources et territoires, comme le cuivre aux Philippines ou l'aluminium en Malaisie et au Vietnam.

L'approfondissement des interdépendances régionales s'inscrit dans la stratégie chinoise de montée en gamme industrielle. Les segments à faible valeur ajoutée, exigeant une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse, sont de plus en plus délocalisés vers les pays d'Asie du Sud-Est, et externalisés à des entreprises qui peuvent dans certains cas être contrôlées par des capitaux chinois, comme c'est souvent le cas, on l'a vu, dans l'habillement au Cambodge. Parallèlement, les entreprises, en Chine, sont incitées à développer les segments à forte valeur ajoutée. Ce redéploiement des

réseaux productifs pourrait, dans une perspective optimiste, favoriser la diversification industrielle régionale *via* le transfert de technologies et la modernisation des infrastructures.

Des incertitudes persistent cependant quant à la capacité des gouvernements des pays de l'Asean à concevoir et mettre en œuvre des stratégies de montée en gamme profitant effectivement à leurs entreprises. Alors que les exportations chinoises vers la région ont longtemps été centrées sur les produits intermédiaires, la part de produits finis est aujourd'hui croissante (Kelly, Wester, 2025). Cette évolution pourrait entraîner un afflux d'exportations à faible coût vers des pays n'ayant pas encore consolidé des bases industrielles compétitives, les maintenant dans un rôle de plateformes de production à bas coût. Les pays de l'Asean doivent ainsi composer entre l'attraction nécessaire d'IDE visant à capter savoir-faire et technologies, et la protection de leurs industries contre un déversement massif de produits finis.

Pour soutenir leur montée en gamme, plusieurs pays de l'Asean ont négocié avec les entreprises chinoises une part croissante de production locale, et manient un recours calibré à des mesures protectionnistes, tout en renouant avec des politiques industrielles plus volontaristes. La Thaïlande, premier producteur régional de véhicules (le secteur représente 10 % de son PIB), la Malaisie et l'Indonésie ont ainsi contraint des investisseurs chinois à implanter des unités de fabrication de batteries et de véhicules électriques. L'Indonésie a également interdit l'accès à la plateforme de vente en ligne Temu (Kelly, Wester, 2025). Même le Vietnam, principal bénéficiaire des IDE manufacturiers chinois, a ouvert

des enquêtes anti-*dumping* dans les secteurs du textile, de l'éolien et de l'acier. Ces initiatives demeurent toutefois limitées pour éviter d'éventuelles représailles commerciales de Pékin. Jusqu'à présent, les autorités chinoises, soucieuses de ne pas froisser leurs partenaires commerciaux, se sont montrées relativement conciliantes, et ont même accepté, en octobre 2024, de réviser l'ASEAN-China Free Trade Agreement (ACFTA, accord de libre-échange entre l'Asean et la Chine¹⁷) afin de répondre aux critiques sur le caractère de plus en plus déséquilibré des échanges.

Les préoccupations des pays d'Asie du Sud-Est ne se réduisent pas à leurs relations industrielles et commerciales avec la Chine. On l'a vu, les droits de douane généralisés du printemps 2025 ciblent désormais les territoires considérés comme des plateformes de réexportation de biens dont la production est contrôlée, au moins en partie, par des entreprises chinoises. Dans l'hypothèse où ces barrières tarifaires seraient renforcées d'une part, et où la région resterait très ouverte au commerce et aux IDE en provenance de Chine de l'autre, l'Asean pourrait subir le détournement d'une partie des exportations chinoises vers la région, sans être en mesure de maintenir un niveau élevé d'exportations vers les États-Unis. Les bénéfices en termes de développement industriel à long terme pourraient alors être limités (Kelly, Wester, 2025). Cette perspective plus pessimiste pour la région ne doit cependant pas faire oublier que le rapprochement Chine-Asean est antérieur

aux sanctions commerciales américaines, et se fonde d'abord sur les complémentarités entre une grande puissance industrielle soucieuse d'accélérer sa montée en gamme et une région particulièrement attractive.

Les tensions sino-américaines ont donc contribué à accélérer l'essor industriel de l'Asean, en amplifiant une dynamique déjà à l'œuvre. L'avenir de la région est certes, en partie, tributaire de l'évolution des rapports de force entre les deux grandes puissances, mais il n'en sera pas moins déterminé par la capacité des dirigeants à mettre en œuvre des stratégies industrielles favorisant son développement socioéconomique. Après ce focus sur cette région au premier plan des tensions sino-américaines, nous abordons brièvement le positionnement des autres grandes économies face à la montée en puissance industrielle de la Chine et à l'intensification des tensions commerciales déclenchées par les États-Unis.

Recomposition du commerce mondial et des investissements directs étrangers dans le cadre de dépendances persistantes

La montée en puissance de l'industrie chinoise suscite des inquiétudes chez les pays à revenu élevé, préoccupés par les pertes d'emplois et les dépendances stratégiques. Toutefois, leur forte dépendance au marché chinois et aux intrants issus de Chine limite leurs réactions, qui restent jusqu'à présent plus prudentes que celles

17. L'ACFTA vise à réduire les droits de douane et les barrières commerciales. Il a été signé en 2002 par l'ensemble des chefs de gouvernement impliqués à Phnom Penh. Le 28 octobre 2025, lors du sommet annuel de l'Asean à Kuala Lumpur, la Chine et les États membres de l'Asean ont signé un protocole d'actualisation de leur zone de libre-échange, l'ACFTA. Celui-ci vise officiellement à renforcer la coopération économique régionale au-delà des échanges traditionnels de marchandises, en intégrant de nouveaux domaines tels que l'économie numérique, l'économie verte, la connectivité des chaînes d'approvisionnement et le soutien aux PME.

des États-Unis. Parallèlement, depuis le lancement des nouvelles routes de la soie, les dirigeants chinois se tournent de plus en plus vers les pays émergents, et à la suite de la généralisation des droits de douane américains, la Chine s'est imposée en chef de file de ces pays. Cette coalition de circonstance reste néanmoins marquée par des tensions récurrentes.

Une approche prudente des pays à revenu élevé

Les pays à revenu élevé adoptent généralement une posture plus prudente que les États-Unis, conscients que leur forte dépendance vis-à-vis de l'industrie chinoise les place dans une position délicate. Ils s'orientent moins vers une approche fondée sur la confrontation explicite, tout en étant peu coordonnés dans leurs réponses.

Les critiques formulées par l'UE à l'encontre des pratiques commerciales chinoises, perçues comme déloyales, ne datent pas d'hier. Cependant, la pandémie de Covid-19 et le conflit en Ukraine ont accentué les préoccupations sur sa souveraineté industrielle. L'UE a ainsi adopté plusieurs mesures protectionnistes ciblées, visant notamment à soutenir des secteurs considérés comme stratégiques. Ces dispositifs présentent néanmoins des contradictions, comme en témoigne la chaîne de valeur des véhicules électriques : d'une part, l'UE impose des droits de douane à l'importation des véhicules électriques produits en Chine ; d'autre part, les industriels européens du secteur restent dépendants des technologies et composants chinois pour la fabrication de batteries. Cette double contrainte expose les dirigeants européens à un risque de représailles susceptible de limiter l'accès à des produits de base, ainsi

qu'à une possible restriction d'accès au marché chinois. La diplomatie allemande, historiquement plus conciliante envers Pékin, incarne cette tension entre la protection de l'industrie nationale et la préservation de l'accès au marché chinois (Kahmann, dans ce numéro). Conscients de ces interdépendances, les responsables européens privilégient une stratégie de *de-risking* plutôt qu'un véritable découplage (Sauviat, Serfati, dans ce numéro) et les entreprises européennes ne se placent pas dans une perspective de désengagement massif. Un rapport de la Chambre européenne de commerce en Chine (European Chamber, 2025) indique certes que leur confiance est au plus bas, en raison des perspectives de ralentissement économique de la Chine, mais également du fait des tensions géopolitiques. Et pourtant, elles sont plus nombreuses à prévoir d'y accroître leurs activités, afin de profiter de la résilience de l'industrie et de l'essor, même contrasté, du marché chinois. Cela confirme les résultats de l'enquête de Pieke *et alii* (2024) menée auprès d'entrepreneurs allemands, hollandais, japonais et singapouriens : certaines entreprises envisagent des relocalisations partielles vers des pays tiers, principalement pour les segments à faible valeur ajoutée, tandis que celles présentes sur des segments plus avancés investissent dans des opérations intégrées, afin de mieux maîtriser leur chaîne de valeur, depuis la R&D jusqu'aux services aux consommateurs. Loin de provoquer des départs massifs de Chine, la montée des risques géopolitiques a donc plutôt incité les entreprises européennes à élargir leurs options.

Les cas du Japon et de la Corée du Sud méritent une attention particulière. Ces puissances industrielles, proches géographiquement, ont investi en Chine dès l'amorce

des réformes économiques en 1978. Dès le début des années 2010, avant même l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, elles ont expérimenté un durcissement des tensions commerciales liées à des différends géopolitiques. Par exemple, la décision de la Présidente sud-coréenne Park Geun-hye (2013-2017), alors soutenue par Washington, d'implanter le système antimissile THAAD, a provoqué des frictions diplomatiques avec Pékin. En réponse, les EMN sud-coréennes ont été encouragées à délocaliser une partie de leur production vers le Vietnam (Xu, Lim, 2024). Samsung a ainsi cessé toute production de *smartphones* en Chine dès 2019. Le Japon a quant à lui connu des tensions récurrentes autour des îles Senkaku, entraînant des mesures de rétorsion commerciales de la part de la Chine¹⁸. Pourtant, les interdépendances industrielles avec la Corée du Sud et le Japon restent profondément ancrées, et les entreprises de ces deux pays continuent d'écouler une part substantielle de leur production sur le marché chinois. Les gouvernements coréens et japonais parviennent depuis longtemps à gérer des tensions géopolitiques, parfois très intenses, sans pour autant engager de véritable découplage avec la Chine.

Des perspectives de rapprochement avec les économies émergentes

Sur le plan des relations internationales, le lancement du programme des nouvelles routes de la soie en 2013 peut être compris comme la volonté de proposer une voie alternative à la mondialisation dont les règles sont fixées par les États-Unis et l'Europe occidentale. La mise en place de droits de douane généralisés au printemps 2025 semble avoir contribué

à renforcer les liens entre la Chine et les pays émergents. Cette dernière se pose en effet en défenseur du libre-échange depuis plusieurs années maintenant, et cherche à étendre ses partenariats économiques avec tout État disposé à coopérer. Cela se traduit par un renforcement de ses échanges avec l'Asean, mais aussi avec le Brésil, l'Inde, la Russie, ainsi qu'avec plusieurs pays d'Asie centrale et d'Afrique. Plusieurs économistes chinois considèrent que la réponse chinoise aux sanctions américaines doit passer par un approfondissement de ces relations (Drinhausen, Sadeler, 2025), qui a été symbolisé par la rencontre, début septembre 2025 dans la capitale chinoise, de plus d'une vingtaine de chefs d'État lors du défilé militaire commémorant la fin de la seconde guerre mondiale.

Ce discours de solidarité entre pays émergents – la Chine se voyant en quelque sorte à la tête d'une nouvelle déclinaison du mouvement des non-alignés – répond également à la nécessité pour elle de maintenir des débouchés commerciaux, faute de mesures permettant de stimuler durablement la demande domestique. Si les marchés des économies émergentes ne peuvent à eux seuls compenser la limitation de l'accès au marché américain, ils contribuent à expliquer les excédents records de la balance commerciale chinoise, en dépit des sanctions. Ils permettent également de chercher des alternatives lui permettant d'exercer une pression sur l'administration Trump, à l'instar du boom massif des importations de soja brésilien au détriment des producteurs américains.

Les démonstrations de rapprochement ne sauraient cependant masquer les tensions

18. « Japan reveals 87 projects eligible for "China exit" subsidies », Nikkei Asia, July 17, 2020.

latentes au sein des Brics¹⁹, qui relèvent pour l'heure davantage d'une alliance de circonstance que d'un bloc aux intérêts véritablement convergents. À l'instar des États de l'Asean, les autres économies émergentes craignent un afflux d'exportations chinoises à faible coût nuisant aux producteurs locaux. La Présidente mexicaine a par exemple menacé à son tour de la mise en place de droits de douane sur les importations en provenance de Chine. Finalement, quel que soit leur niveau de développement économique, les États se retrouvent devant une tâche difficile : celle d'élaborer un savant arbitrage entre leur volonté d'attirer des investissements chinois sur leur territoire et d'accéder au marché chinois pour leurs exportations tout en se protégeant d'un déficit commercial et de dépendances industrielles trop soutenues.

Conclusion et perspectives

Pour les entreprises étrangères, les raisons d'investir dans l'industrie chinoise ont évolué, passant de la recherche de faibles coûts de production à l'importance d'être présentes sur un marché dynamique, en développant des liens de coopération et de concurrence avec des firmes locales avancées technologiquement. La grande diversité du système productif chinois complique l'analyse des stratégies adoptées par les firmes étrangères, lesquelles varient sensiblement selon le pays d'origine, le secteur, et plus encore, le niveau de complexité industrielle. Néanmoins, un décalage est apparent entre les discours de certains gouvernements mettant l'accent sur l'autonomisation et la souveraineté, et l'absence

de mouvements significatifs de désengagements industriels. Cette situation s'explique par des interdépendances profondément ancrées, rendant peu souhaitable la rupture de ces liens pour les entreprises.

La hausse des droits de douane imposée par les États-Unis a néanmoins accéléré un processus de diversification industrielle, dont les pays de l'Asean semblent être les principaux bénéficiaires. La rapide industrialisation du Vietnam illustre ce rôle de plateforme entre la Chine et les économies développées. Plusieurs autres pays de la région aspirent à tirer profit de cette dynamique pour renforcer leur base industrielle, en mobilisant divers leviers tels que la signature d'accords commerciaux, des politiques d'attraction des IDE, ou encore la création de ZES. Ce développement industriel reste fortement imbriqué avec l'évolution du système productif chinois et semble soutenir sa montée en gamme. Paradoxalement, les barrières tarifaires visant à isoler la Chine contribuent ainsi à renforcer son rôle central dans les RPM.

L'apaisement entre la Chine et les États-Unis semble peu probable. Les autorités chinoises continuent à soutenir la projection internationale de leurs entreprises, et n'hésitent plus à prendre des mesures de rétorsion contre de nouvelles sanctions commerciales. L'année 2025 a en effet révélé la détermination des autorités chinoises, conscientes que les interdépendances industrielles rendent leur pays incontournable, à répondre aux pressions des pays à revenu élevé. Certes, les sanctions commerciales ont contribué à réduire le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine, mais les exportations chinoises ont continué à

19. Les Brics étaient initialement composés du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine, et de l'Afrique du Sud. Ils ont été rejoints en 2024 par l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran et les Émirats arabes unis, puis par l'Indonésie en 2025.

croître, démontrant l'existence d'options de contournement, vers l'UE, l'Asie et d'autres économies émergentes.

Dans ce contexte, les stratégies de diversification (*de-risking*, China+1, etc.) devraient se poursuivre sans pour autant conduire à un découplage radical. Le rôle des pays producteurs intermédiaires – au sein de l'Asean mais aussi au-delà, tels que l'Inde, le Mexique pour le marché nord-américain, ou encore la Turquie et le Maroc pour l'UE – devrait se renforcer.

Les États-Unis pourraient, de leur côté, intensifier les sanctions à l'encontre des territoires utilisés par les entreprises chinoises comme plateformes d'exportation, qu'il s'agisse de filiales, de *joint-venture*, ou de sous-traitants locaux. Une telle stratégie affecterait particulièrement les pays de l'Asean, qui pourraient à leur tour se trouver contraints de restreindre les importations en provenance de Chine, au risque de provoquer une escalade tarifaire dans la région. Faute de mesures internes suffisantes pour stimuler sa demande domestique, la Chine serait alors amenée à accélérer la diversification de ses débouchés extérieurs.

L'approfondissement des interdépendances industrielles et commerciales est également susceptible de contribuer à redessiner, plus largement, les alliances géopolitiques. Afin de ne pas s'aliéner les économies émergentes, les pays à revenu élevé ont intérêt à ne pas se limiter à des politiques protectionnistes. Les transformations en cours offrent l'occasion de réévaluer les relations industrielles entre pays du Nord et du Sud global, dans une optique de

création d'effets d'entraînement favorables à leur développement socioéconomique. Comme on l'a observé, les pays de l'Asean, soucieux de préserver un équilibre entre des grandes puissances aux intérêts divergents, pourraient accueillir favorablement ce type de partenariats.

Enfin, il ne faut pas exclure une possible intensification des tensions, par exemple dans l'éventualité d'une invasion de Taïwan par la Chine. Une telle issue entraînerait un durcissement des sanctions économiques, pouvant aller jusqu'à la rupture des relations commerciales et financières entre la Chine et les pays occidentaux, à l'image de ce que connaît la Russie depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022. Si les États membres de l'UE, la Corée du Sud et le Japon pourraient faire bloc derrière les États-Unis, d'autres, notamment les Brics, éviteront probablement de prendre clairement position. Les pays de l'Asean, pratiquant depuis longtemps une politique de *hedging* (voir *supra*), pourraient quant à eux bénéficier de ces tensions en accélérant le développement de leur base industrielle. Les entreprises des pays occidentaux, intégrées dans des réseaux de production complexes et fréquemment tributaires de composants issus de Chine, se retrouveraient alors dans une position particulièrement délicate. Au-delà de la mise en place de mesures protectionnistes, les pays européens ont donc intérêt à renouer dès maintenant avec l'élaboration de stratégies industrielles ambitieuses et structurées.

Achévé de rédiger le 2 décembre 2025.

Sources :

- ASEAN (2023), *ASEAN Statistical Yearbook 2023*, vol. 19, December, <https://bit.ly/43UMwMV>.
- ASEAN (2024), *ASEAN Investment Report 2024: ASEAN Economic Community 2025 and Foreign Direct Investment*, October, <https://asean.org/wp-content/uploads/2024/10/AIR2024-3.pdf>.
- Boullenois C., Wright L., Feng A., Jordan C.A., Gormley L. (2025), « How can China boost consumption? », *Note*, Rhodium Group, February 10, <https://rhg.com/research/how-can-china-boost-consumption/>.
- C4ADS (2025), *Refining Power*, February 4, <https://c4ads.org/commentary/refining-power/#Ownership>.
- Charles L., Guy Y. (2025), « États-Unis et protectionnisme après l'élection de Donald Trump : Rupture ou continuité ? », *Revue française de socio-économie*, vol. 34, n° 1, p. 5-22, <https://doi.org/10.3917/rfse.034.0005>.
- Drinhausen K., Sadeler C. (2025), *The End of Globalization As We know it: How Chinese Experts and Netizens Debate the US-China Trade War*, Merics, August 1, <https://bit.ly/4rj6ifb>.
- European Chamber (2025), « European Chamber highlights impact of China's deflationary environment and calls for addressing supply and demand imbalances », *Presse Release*, May 28, <https://bit.ly/4p6IglY>.
- Han S., Song J. (2024), « The return of strikes in China », *Asian Labour Review*, June 4, <https://labourreview.org/strike-wave-china/>.
- Kelly B., Wester S. (2025), *ASEAN Caught Between China's Export Surge and Global De-Risking*, Asia Society Policy Institute, February 17, <https://bit.ly/48iSQiF>.
- Kratz A., Piper L., Bouchaud J. (2025), *China and the Future of Global Supply Chains*, Rhodium Group, February 4, <https://bit.ly/3MxuhHg>.
- Melka J. (2025), « Quels pays de l'ASEAN sont les plus vulnérables à la hausse des droits de douane américains ? », *EcoInsight*, n° 4, BNP Paribas, 2 avril, <https://bit.ly/44Ac95L>.
- Moore P., Satriastanti F.E. (2025), « What next for Southeast Asia's China-backed solar boom? », *Dialogue Earth*, April 29, <https://bit.ly/3M1Z2Ea>.
- Naughton B. (2021), « A perspective on Chinese economics: What have we learned? What did we fail to anticipate? », in Thurston A. (ed.), *Engaging China: Fifty Years of Sino-American Relations*, New York, Columbia University Press, p. 174-196, <https://doi.org/10.7312/thur20128-007>.

- Neel P. (2022), « Broken circle: Premature deindustrialization, Chinese capital exports, and the stumbling development of new territorial industrial complexes », *International Labor and Working-Class History*, n° 102, p. 94-123, <https://doi.org/10.1017/S0147547922000321>.
- OECD (2023a), *Icio-Tiva highlights: Gvc indicators for Vietnam*, <https://bit.ly/48mvx7F>.
- OECD (2023b), *Icio-Tiva Highlights: Gvc Indicators for Cambodia*, <https://bit.ly/4pGK9Wj>
- Pieke F. N., Hofman B., Aoyama R., Burgers E., Ho R., Yuen K. T., How T. C., Zhang E. S. (2024), *Dealing with Decoupling from China: Business Strategies in a Changing World*, Leiden Asia Centre, EAI, CKN, February, <https://bit.ly/3XYWv01>.
- Périssé M., Séhier C. (2019), « Analysing wages and labour institutions in China: An unfinished transition », *The Economic and Labour Relations Review*, vol. 30, n° 3, p. 400-421, <https://doi.org/10.1177/1035304619860315>.
- Séhier C. (2019), « Chine : la montée de l'influence internationale de la Chine, une manifestation de ses contradictions économiques et sociales internes ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 167, septembre, p. 3-12, <https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/01/C167-1.pdf>.
- Xinhua (2025), « How China powers up consumer spending to fuel growth », *Qiushi Journal*, https://en.qstheory.cn/2025-03/10/c_1076966.htm.
- Xu C., Lim G. (2024), « Chinese investment in Southeast Asia: (How) does it matter? », *Eurasian Geography and Economics*, p. 1-18, <https://doi.org/10.1080/15387216.2024.2394555>.
- Zenglein M.J., Holzmann A. (2019), « Evolving Made in China 2025. China's industrial policy in the quest for global tech leadership », *Merics Papers on China*, n° 8, July, <https://bit.ly/4inVecz>.